

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 24 avril (24/04/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 18 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

Mme Colette ROLLET est nommée secrétaire de séance.

16 -24 Avril 2014

**ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Rapporteur : M. Le MAIRE

**Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L.123-4 à L.123-9,

Outre Monsieur le Maire, Président de droit, huit représentants doivent être élus.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	33
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code électoral	2
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	31
Quotient électoral	3.87

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE
LE: 29 AVR. 2014
CASTELSARRASIN - 82

Ont obtenu :

La liste Maryse BAULU:	24	VOIX
La liste Pierre GUILLAMAT :	4	VOIX
La liste Christine FANFELLE :	3	VOIX

Sont élus :

Maryse BAULU
Pierrette ESQUIEU
Daniel BOTTA
Fabienne GASC
Christine HEMERY
Eliette DELMAS
Pierre GUILLAMAT
Christine FANFELLE

Pour copie conforme

Moissac le 29 avril 2014

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE
LE: 29 AVR. 2014
CASTELSARRASIN - 82

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :